



Dispositif d'accrochage et de décrochement automatique pour chemins de fer-modèles réduits et jouets.

M. JACQUES CHARY résidant en France (Seine).

Demandé le 3 juillet 1954, à 9^h 20^m, à Paris.

Déposé le 31 août 1955. — Publié le 12 janvier 1956.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention a pour objet un dispositif d'accrochage et de décrochement automatique pour chemins de fer modèles réduits et jouets, essentiellement caractérisé par le fait que les manœuvres d'accrochage et de décrochement à distance des rames se font par un moyen purement mécanique sans aucune télécommande.

L'ensemble attelage - accrocheur - décrocheur, monté sur la locomotive (un à l'avant, un à l'arrière), comporte un crochet de remorquage 1 s'articulant librement dans une chape 7 et maintenu dans ses positions extrêmes par un ressort de verrouillage 6. Une double masselotte 2 suspendue par un axe à l'intérieur des longerons 12 de la locomotive et comportant en son centre un taquet de décrochement 10. Un poussoir 5 coulissant dans l'axe du tampon 3 de la locomotive.

La fig. 1 est une vue en coupé longitudinale d'une forme d'exécution du dispositif.

La fig. 2 est une demi-vue en plan de ce même dispositif.

Accrochage : la locomotive haut le pied venant heurter le premier wagon de la rame à remorquer, quelle que soit la position (haute ou basse) du crochet de remorquage 1 l'attelage s'effectue :

1° *Crochet de remorquage en position haute :* le tampon 4 du wagon remorqué venant en contact avec la partie inclinée du crochet, abaisse celui-ci, amenant le ressort 6 en position de verrouillage 8 bas jusqu'au moment où le tampon 4 suffisamment engagé et agissant sur le poussoir 5 remet le crochet dans sa position première. Le ressort se verrouille alors à nouveau en position haute 3.

2° *Crochet de remorquage en position basse :* même processus d'accrochage que dans le cas pré-

cedent à partir du moment où le crochet de verrouillage qui était en position haute à l'origine est amené en position basse .

Décrochement : le décrochement de la locomotive du reste de la rame en remorque est basé sur l'inertie des masselottes 2 agissant sur le crochet d'attelage en effectuant, par l'intermédiaire de l'inverseur, agissant sur le moteur électrique de traction de la locomotive, un brusque changement du sens de marche du convoi (d'arrière en avant). A cet instant le taquet 10 solidaire des masselottes, heurte le becquet 11 du crochet de remorque 1, dégage l'attelage tandis que le ressort 6 passe de la position verrouillage haut 9 en position verrouillage bas 8 libérant la locomotive du reste du convoi.

RÉSUMÉ

L'invention a pour objet un dispositif d'attelage à accrochage et décrochement automatique pour modèles réduits de véhicules de chemins de fer et de jouets en général, caractérisé par un crochet de remorquage à double verrouillage commandé, permettant d'une part, et dans toutes les positions, l'accrochage automatique de la locomotive au reste du convoi; d'autre part, le décrochement automatique de la locomotive du reste du convoi par simple inversion du sens de marche à l'exclusion de tous autres systèmes télécommandés, et ce par l'action de masselottes qui, par inertie, agissent sur le crochet de remorquage.

JACQUES CHARY,
rue Notre-Dame, 3. Rungis (Seine).

N° 1.108.371

M. Charry

Pl. unique





